



SNEP Wallis-et-Futuna

Courriel à Wallis : <thierry.besserve@gmail.com>

Courriel à Futuna : <dmcaddet@gmail.com>

SNES Wallis-et-Futuna

BP 605 Mata 'Utu 98 600 Wallis

Courriel : <contact@snes-fsu-wf.fr>

Site : <http://www.snes-fsu-wf.fr>

Compte-rendu du CTS du mardi 19 février 2013

(Les remarques *a posteriori* sont entre crochets et signalées ainsi [R.>>>].)

Sont présents :

Membres du CTS, représentants du vice-rectorat

Le vice-recteur, M. Bernard Zier

La secrétaire générale, M^{me} Aline Grenet

Assistés de

La chef des ressources humaines du vice-rectorat, M^{me} Laurence Lannaud

L'IEN de l'enseignement technique, M. Christian Mescam

Le directeur de l'enseignement secondaire, M. Jean-Pierre Nuzzo

Membres du CTS, représentants des personnels

M^{me} Danièle Caddet (FSU), titulaire

M. Régis Million-Rousseau (FSU), suppléant

M. Jean-Pierre Policard (FSU), titulaire

M. Serge Reynouard (Pluriel), titulaire

Experts désignés par l'administration

M. Serge Cïpres, principal du collège de Lano

M^{me} Laurence Marais, médecin scolaire

Début de la réunion à 14h00.

En préambule, l'élue FSU de Futuna fait remarquer qu'elle n'a reçu aucun document papier et que le prix de son billet d'avion, payé par le vice-rectorat, correspond au tarif non-résident (29 000 CFP) et non au tarif résident comme ce devrait être le cas (20 000 CFP).

1) ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU CTS DU 15 NOVEMBRE 2012

Deux corrections sont apportées au PV, page 4, aux questions diverses de la FSU.

Point 1 : « Le vice-recteur précise » au lieu de « Le vice précise ».

Point 4 : « Pour les enseignants ayant rejoint leurs postes à la rentrée scolaire de février 2012, vous aurez à exprimer un avis sur la façon de servir au mois de septembre 2012 après six mois ½ d'activité. Cet avis anticipera sur la notation qui suivra avec une nécessaire cohérence. » Le vice-recteur accepte la suppression de ce paragraphe dans la prochaine circulaire vice-rectorale portant sur la notation administrative.

Le compte-rendu du dernier CTS de 2012 est approuvé à l'unanimité (6/6 ; 1 élu de Pluriel est absent).

Les deux nouveaux suppléants de la liste FSU sont aussi officiellement installés.

2) RÉSULTATS AUX EXAMENS

Le vice-recteur se félicite que les jurys aient pu se tenir malgré Evan. L'IET remarque que 21 élèves de bac professionnel ont obtenu une mention. Si on peut se réjouir de ces résultats, ils signifient aussi peut-être que les élèves manquent d'ambition et qu'ils auraient pu envisager au moins un bac technologique. L'IET continue avec les résultats assez faibles des MRH en raison, selon lui, des difficultés scolaires des élèves. Un élu FSU, qui a eu ces élèves les deux années de leur BEP, signale plutôt que le handicap des élèves était moins leurs difficultés que leur absence totale de motivation, la plupart d'entre eux étant en MRH par défaut, n'ayant pu obtenir leur premier ou deuxième vœu lors de l'orientation.

Malgré l'assurance du vice-recteur de NC, aucun élève de TBEP MRH n'a été accepté au lycée Escoffier mais une demi-douzaine a été acceptée au lycée Jean XXIII. Le vice-recteur rappelle que l'on perd sa crédibilité en donnant un avis « très favorable » à tous les élèves.

[R.>>> Après vérification, seuls 8 élèves sur 21 avaient eu un avis très favorable pour le bac pro en conseil de classe.]

Le vice-recteur termine en précisant que l'orientation post-bac pro. relève de la politique de chaque académie. Il demandera enfin à chaque chef d'établissement d'actualiser la fiche de l'établissement concernant les résultats aux examens.

Le tableau récapitulatif des taux de réussite aux examens de 2007 à 2012 fait apparaître plutôt une baisse des résultats hormis une progression remarquable en bac techno (+ 11,6 points) et une progression de 4 points en CAP.

3) BILAN DE L'ORIENTATION

Le vice-recteur s'étonne de ne pas disposer des chiffres de l'orientation pour l'année 2012. Il s'engage à ce qu'ils soient disponibles dans les prochaines semaines.

Le vice-recteur rappelle qu'il n'y a pas de contingentement dans les voies générales (ES, L, S) contrairement aux voies technologique et professionnelles, soumises aux places disponibles. L'affectation ou les redoublements se font selon les règles nationales, « même si l'on se trouve à 20 000 km de Paris ». Ainsi, le redoublement se fait dans l'établissement d'origine, ou à défaut dans l'académie d'origine. Il n'est pas question que Wallis accueille des redoublants de NC, *a fortiori* lorsqu'il n'y a pas de place dans la filière demandée. Par ailleurs, il a dû intervenir pour qu'un chef d'établissement suive l'avis des conseils de classe et ne limite pas de sa propre initiative l'effectif d'une classe.

Le principal du collège de Lano demande que les bulletins des élèves de seconde et les décisions d'orientation en fin d'année soient communiqués aux chefs d'établissement pour que chaque collège connaisse les résultats de ses anciens élèves et l'efficacité de sa politique d'orientation.

En ce qui concerne les CAP, le vice-recteur constate un effondrement des effectifs. Pour lui, « les élèves doivent être à la bonne place » et fixe trois objectifs à l'orientation :

- augmenter le nombre d'élèves en GT,
- conserver quelques bac. Pro. demandés (électrotechnique, commerce, gestion administrative),
- permettre aux élèves de la voie technologique de poursuivre leurs études.

Encore une fois est soulevé le problème de l'identifiant national des élèves et de leur suivi « post-territoire » car le vice-rectorat ne dispose actuellement d'aucun retour de leur poursuite d'études.

4) BILAN DE LA RENTRÉE (PERSONNELS, MATÉRIEL) PERSONNELS

Le directeur de l'enseignement secondaire nous apprend que 30 nouveaux collègues sont arrivés cette année. Sont ensuite signalées les commissions de recrutement qui se sont tenues les vendredis 1^{er} et 8 février pour recruter 3 contractuels en espagnol, 1 en arts plastiques et 1 en biotechnologie. Les 3 contractuels en espagnol ont été recrutés mais l'un n'arrivera que début mars, pour raison familiale, des problèmes de légalité d'embauche se posent pour le postulant en biotechnologie (contractuel en disponibilité pour convenance personnelle dans une autre académie). Les personnels du vice-rectorat ne sont pas d'accord si cette personne peut être embauchée ou non. Le vice-recteur se montre moins sourcilieux. Il précise enfin que jusqu'au dernier moment (le 13 décembre), il a essayé de trouver des titulaires. Les postes non pourvus en septembre n'ont pu paraître au *BO* et les postes enseignants ne paraissent pas sur BIEP.

Le vice-recteur signale le cas d'un surveillant général qui a pris de son propre chef une disponibilité pour l'organisation des Mini-jeux. Un élu de Pluriel rappelle qu'il y a un an et demi, le président du CO des Mini-jeux avait pourtant déclaré qu'il n'y aurait aucune mise à disposition d'aucune sorte, pour quiconque, dans aucun service. Le vice-recteur déclare vivement qu'il faut remettre ce personnel au travail, qu'il s'était déjà absenté 3 mois l'an dernier, sans aucun rapport de son chef d'établissement, que la précédente CPE s'était tuée au travail, et qu'il est hors de question que le problème se repose cette année avec la nouvelle CPE. Il demandera un rapport au chef d'établissement.

MATÉRIEL

Le vice-recteur rappelle les deux objectifs qui ont présidé à la sécurisation des bâtiments après la passage du cyclone Evan :

- mettre les bâtiments hors d'eau,
- mettre les élèves en sécurité pour la rentrée.

La secrétaire générale commente le tableau récapitulatif des travaux d'urgence réalisés pour sécuriser les établissements. Le lycée a été l'établissement le plus touché mais les derniers travaux de sécurisation sont en train de se terminer. Il reste les ouvrants de l'internat à réparer, l'appel d'offre sera prochainement lancé. Les travaux de déblaiement ont été effectués par une entreprise privée, l'équipe mobile du vice-rectorat et des agents du lycée. Enfin, au lycée, le vice-recteur déplore le vol de 30 ordinateurs.

L'élue FSU de Futuna demande pourquoi les manuels de troisième et ceux de la classe de seconde et le matériel de sciences physiques de la classe de seconde ne sont pas encore arrivés. Le principal du collège de Lano, qui centralise les commandes des manuels du collège, répond qu'ils ont été commandés en novembre et arriveront en mars (soit un mois et demi plus tôt que l'an passé). La FSU s'étonne que les manuels aient été commandés si tard alors que les spécimens arrivent en juin-juillet dans les établissements. Le principal du collège de Lano répond que, d'une part, il y a eu plusieurs

contre-temps, et que, d'autre part, il faudrait créer une centrale d'achat pour faciliter les démarches, plutôt que chaque collègue n'achète ses manuels comme c'est actuellement le cas.

5) JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS LES 5 et 6 MARS

Le vice-recteur et le directeur de l'enseignement secondaire précisent que ces deux journées seront réservées aux nouveaux arrivants car des problèmes logistiques (places dans la salle) ne permettent pas de les ouvrir à tous les personnels. Le vice-recteur précise qu'il demandera au préfet si l'accueil institutionnel pourra se faire en cette période de réserve électorale (du 17 février au 24 mars) pour la réélection député. Enfin, il rappelle que les représentations syndicales pourront, si elles le souhaitent, intervenir.

6) CALENDRIER SCOLAIRE 2013

L'IEN de l'enseignement technique nous apprend que, n'ayant pas de réponse à ses courriels, il a téléphoné le matin même (mardi 19 février) en NC pour connaître le calendrier des examens. Le DNB aura lieu les 9 et 10 décembre. Les épreuves du second groupe se tiendront du 16 au 20 décembre. La liste des épreuves concernées sera rendue publique et les enseignants informés au retour des vacances d'avril. Les enseignants partants ne seront pas convoqués pour les examens.

7) COMITÉ DE PILOTAGE STRATÉGIQUE & 8) CORRESPONDANTS PÉDAGOGIQUES

Le vice-recteur souhaite favoriser les liens inter-cycles (primaire-collège-lycée). L'antenne de l'IUFM de NC étant fermée, le vice-rectorat a repris les bâtiments (le centre de documentation et la documentaliste de l'antenne sont restés) pour le transformer en centre de formation et d'édition. Une salle commune aux correspondants pédagogiques (du secondaire) et aux animatrices pédagogiques (du primaire) sera aménagée afin de favoriser les rencontres et les projets entre les deux cycles. Le vice-recteur ajoute que les correspondants pédagogiques seront étroitement associés au comité de pilotage et bénéficieront de 2 HSA à Wallis et 1 HSA à Futuna.

Le vice-recteur présente rapidement la fiche synthétique (une photocopie illisible) consultable sur le site du vice-rectorat <<http://www.ac-wf.wf/Comite-de-suivi-du-projet-educatif.html>> des 9 ambitions, leurs objectifs et animateurs (1 du primaire et 1 du secondaire).

La FSU demande pourquoi les documentalistes n'ont plus de correspondant pédagogique. Le vice-recteur répond en citant Gide et disant que les livres sont à la croisée des problèmes du monde et que le CDI a été associé à la vie scolaire. Le principal du collège de Lano ajoute que, d'ailleurs, c'est le même inspecteur VS qui a en charge les deux domaines. La FSU conteste que la vie scolaire et le CDI aient les mêmes problématiques.

La FSU demande si la carte des formations sera revue cette année. Le vice-recteur et l'IEN de l'enseignement technique répondent qu'en dehors de la fermeture du CAP MMPJ (qui n'arrive pas à recruter d'élèves) à Futuna, elle sera identique.

La FSU demande si le plan de formations des enseignants du second degré dont il est fait mention dans *Le cahier des charges de la formation 2013-2017* <<http://www.ac-wf.wf/Le-cahier-des-charges-de-la.html>> est disponible. Le vice-recteur répond que celui du primaire, déjà disponible, est ambitieux. Celui du secondaire reposera sur les besoins exprimés les équipes le 21 novembre lors du conseil d'enseignement territorial et mis en fiches par les correspondants disciplinaires. Le vice-recteur et le directeur de l'enseignement secondaire ont dégagé une dizaine de formations. Le vice-recteur, demandant au DES où en était ce plan de formations, n'a pu obtenir de réponse claire. Il termine en souhaitant que ce plan de formations soit disponible le plus rapidement possible.

Enfin, le vice-recteur aborde le sujet de l'enseignement du wallisien et futunien. Il souhaite plutôt une habilitation (dont l'attribution sera déléguée à une enseignante du primaire) d'un certifié pour enseigner en wallisien. Une contractuelle enseignera le wallisien 3h par semaine en LCR au lycée. La FSU rappelle qu'il existe des programmes en polynésien dont on peut s'inspirer.

Le vice-recteur termine ce point à l'ordre du jour en disant qu'à l'avenir il fera paraître une circulaire pour rappeler aux personnels de direction d'assurer une permanence 8-10 jours après la sortie et 8-10 jours avant la rentrée. « Même dans un établissement à faibles effectifs, la rentrée se prépare. »

9) PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION DES MINI-JEUX

En plus de l'ordre du jour, deux responsables de l'organisation des Mini-jeux viennent présenter le déroulement de ces derniers mois. Ils rappellent qu'ils sont entrés dans la période de préparation active. L'ouverture officielle sera le lundi 2 et la clôture le jeudi 12 septembre. Chaque athlète devra payer un *per diem* de 4 500 CFP. Dès la première semaine, l'athlétisme (qui nécessite beaucoup de personnes) et le va'a seront terminés. Les sportifs ne seront à Futuna que du 3 au 10 septembre. Une convention, en cours de rédaction, sera signée entre le CO et chaque établissement. Le CO prendra les clés de l'établissement et deviendra alors responsable du centre. Chaque établissement aura un chef de site et chaque délégation sera responsable des locaux occupés. Les flux (eau, électricité) seront directement pris en charge par le CO. La convention portera notamment sur la sécurité, les assurances, les effectifs, le plan d'occupation des locaux, le matériel utilisé... Dans les deux mois à venir, un inventaire de l'état des lieux sera fait par établissement. La difficulté actuelle est de trouver les textes réglementaires concernant les normes et règles de sécurité applicables à Wallis-et-Futuna pour les ERP (établissements recevant du public). Dans certains cas, des éclairages et toilettes supplémentaires provisoires seront installés. La formation des bénévoles se fera en dehors du temps scolaire. Et dans la mesure du possible, tout sera fait pour que les établissements soient opérationnels dès la rentrée du lundi 16 septembre.

10-A) QUESTIONS DIVERSES DE PLURIEL

Le vice-recteur précise qu'il a déjà répondu à toutes les questions lors de l'étude de l'ordre du jour. Seule reste la question portant sur la carte scolaire des collèges. Il répond que sur le territoire, la carte scolaire des collèges porte non pas sur l'adresse de l'élève mais sur son école primaire. Une commission de dérogation, comprenant l'IEN, l'inspecteur de l'éducation nationale adjoint, la DEC et un chef d'établissement, étudie les demandes de dérogation.

10-B) QUESTIONS DIVERSES DE LA FSU

1) Calendrier scolaire 2013

1a) La date des élections au CA des établissements ne sera-t-elle pas perturbée par les nouvelles élections législatives sur le territoire en mars ? Quand auront lieu les élections dans les établissements ?

>> **Réponse du vice-recteur.** Non, ça n'a rien à voir. Un rétro-calendrier est distribué. Les élections sont prévues le mercredi 20 mars. La FSU fait remarquer que ce n'est pas possible car le bureau des élections doit être ouvert 8 heures consécutives. Le vice-recteur accepte que les élections aient lieu le jeudi 21 ou vendredi 22. La circulaire (de 19 pages) sera disponible sur le site du vice-rectorat.

1b) L'année scolaire ne risque-t-elle pas d'être perturbée par les Mini-jeux (installations et désinstallations des équipements dans les établissements, élèves bénévoles) ?

>> **Réponse en 9.**

1c) Quelle sera l'organisation des examens à la fin de l'année puisque notre année scolaire sur le territoire se termine trois jours plus tôt qu'en Calédonie ? Ne peut-on prévoir dès maintenant quelles seront les matières et les enseignants concernés par ces examens tardifs ?

>> **Réponse en 6.**

1d) Peut-on, sur le calendrier prévisionnel des différentes réunions du CTS et du CHSCT, prévoir aussi les heures auxquelles elles sont prévues ?

>> **Réponse de la secrétaire générale.** Le CHSCT sera à 10h00 et le CTS à 14h00, le même jour.

[R.>>> Pour économiser les billets d'avion de l'élue FSU de Futuna.]

2) Personnels

2a) Peut-on avoir un bilan des postes qui restent à pourvoir sur le territoire ?

2b) Selon quels critères et barèmes les contractuels ont-ils été recrutés ?

>> **Réponse en 4.** Le vice-recteur ajoute qu'un contractuel est repris l'année suivante si le poste est resté vacant.

[R.>>> En groupe de travail le mercredi 13, le directeur de l'enseignement secondaire avait dit qu'il n'y avait pas de barème. Le premier critère est celui du diplôme mais les dossiers de candidatures sont très peu nombreux. « On court après les candidats. »]

3) Finances

3a) Les heures des correspondants disciplinaires n'ont pas encore été payées pour tous. Ces HSA ne peuvent-elles pas être inscrites sur les VS et payées mensuellement et non en fin d'année ?

>> **Réponse du directeur de l'enseignement secondaire.** Une seul correspondant disciplinaire (de Futuna) n'a pas été payé, pour un problème informatique inexplicable. Le problème est désormais résolu.

Le vice-recteur trouve normal que ces HSA soient désormais payées mensuellement.

3b) De manière générale, de nombreux collègues affirment ne pas être payés d'heures effectuées (HSE, HSA, CCF, etc.). Où sont les blocages ? Comment peut-on résoudre ce problème afin que les personnels soient payés des heures effectuées dans un délai raisonnable ?

>> **Réponse du directeur de l'enseignement secondaire.** Les HSA sont normalement payées mensuellement, les HSE sont payées si elles sont effectuées, dans le trimestre suivant.

L'IEN de l'enseignement technique ajoute qu'ils n'ont pas encore eu connaissance de la circulaire ministérielle 2012 pour le paiement des CCF de 2012.

3c) Les services du vice-rectorat vérifient-ils l'utilisation des HSE dans les établissements ? Il semble que l'attribution des HSE se fasse dans la plus grande opacité, certains chefs d'établissement affirmant même en CA qu'ils sont « contre la transparence » et refusent que l'attribution des HSE soit étudiée dans cette instance.

>> **Réponse du directeur de l'enseignement secondaire.** Les HSE correspondent à des heures effectuées, sur des projets validés en CA. En cas de questionnement sur l'attribution d'HSE, on téléphone au chef d'établissement pour avoir des renseignements.

>> **Réponse du vice-recteur.** Au dernier CA de l'établissement de l'année, un bilan annuel d'activités doit être présenté, qui permet à chacun de vérifier l'emploi des HSE.

4) Recours de la proposition de notation administrative

La feuille de proposition de notation administrative ne présente pas, contrairement à ce qu'impose la réglementation, les recours possibles. Lors du dernier CTS de 2012, madame la directrice des ressources humaines avait répondu qu'elle étudierait le problème. Cette lacune sera-t-elle réparée pour la campagne de notation de 2013 ?

>> **Réponse de la chef des ressources humaines du vice-rectorat.** Ce sera fait pour la prochaine campagne de notation administrative.

5) Évasan des personnels de l'Éducation nationale

Des collègues évasanés ont eu des réponses contradictoires lors de leurs différentes évacuations sanitaires. Une même personne s'est ainsi vu renvoyée, une année, à la MGEN, une autre fois son billet a été pris en charge par le vice-rectorat ou l'Agence de santé. Qui prend en charge les frais de transport et d'hospitalisation ? Les frais sont-ils avancés par le malade et remboursés ? Par qui, alors ? Quels textes régissent ces évasans à Wallis-et-Futuna ? Madame la secrétaire générale avait répondu qu'il lui manquait des informations concernant la MGEN pour publier une note de service. Ces détails ont-ils été obtenus ? Quand pouvons-nous espérer voir cette note de service publiée ?

>> **Réponse de la secrétaire générale.** La note de service paraîtra début mars.

Lever de la séance à 18h00.



SNEP Wallis-et-Futuna

Courriel à Wallis : <thierry.besserve@gmail.com>

Courriel à Futuna : <dmcaddet@gmail.com>



SNES Wallis-et-Futuna

BP 605 Mata 'Utu 98 600 Wallis

Courriel : <contact@snes-fsu-wf.fr>

Site : <http://www.snes-fsu-wf.fr>